



Ministère de  
l'écologie, du  
développement et  
de l'aménagement  
durables

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° 00060800260462  
SHIP STATION LICENCE  
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (\*)

Référence SB206048

Valable jusqu'au 31/12/2008

Validité prorogée au 31 01 2009

Nom du Navire PRYDWEN

PEUZIAT INGRID  
GORRE

INDICATIF FGE7109  
Immatriculation 612599U

29780 PLOUHINEC

Appel Sélectif

C.I.A.C. (autorité comptable) SANS

Catégorie de correspondance publique CVHX

N° MMSI 227 668 840

N° ATIS

Nombre Marque et Type

Puissance  
d'émission

Classe

Bande de fréquence

Numéro  
d'appel

01 SX 35 DSC

25.00 16G3E

156-174 MHz

01 SATELITTE 2 PM 406

5.00 A9/G1

121.5/406.025 MHz

Cachet de l'autorité



A Paris, le 09/04/2008  
Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

E. Berder

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée au dos de cette licence.

(\*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions des articles D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus.